

LES DROITS ET LES DEVOIRS

LE JOUEUR

LES DROITS

- droit de s'amuser, de jouer et de prendre du plaisir.
- droit de faire du sport.
- droit de bénéficier d'un environnement sain.
- droit d'être traité avec dignité.
- droit d'être entouré et entraîné par des personnes compétentes.
- droit de suivre des entraînements adaptés à ses rythmes.
- droit de se mesurer aux jeunes qui ont les mêmes possibilités de succès
- droit de participer à des compétitions adaptées à son âge.
- droit de pratiquer son sport en toute sécurité.
- droit d'avoir des temps de repos justes.
- droit de ne pas être un champion.

LES DEVOIRS

- faire de chaque rencontre sportive quel que soit l'enjeu une sorte de fête.
- je devrai arriver à l'heure pour commencer l'entraînement.
- Me conformer aux règles et à l'esprit du sport pratiqué.
- respecter mes adversaires comme moi-même.
- accepter les décisions des arbitres et des juges sportifs en sachant que comme moi ils ont droit à l'erreur mais font tout pour ne pas en commettre.
- éviter la méchanceté et les agressions dans mes actes, mes paroles et mes écrits.
- ne pas utiliser des artifices ou tromperies pour obtenir le succès.
- rester digne dans la victoire comme dans la défaite.
- secourir tout sportif blessé ou sportif dont la vie est en danger.
- être réellement un ambassadeur du sport, aidant à faire respecter autour de moi les principes ci-dessus affirmés.

- le devoir de venir à l'entraînement avec un matériel adapté.
- le devoir d'être ponctuel, persévérant, appliqué, concentré, volontaire, de faire des efforts à l'entraînement comme en match. De s'entraîner dans le silence, d'être attentif aux consignes et conseils des aînés afin de toujours devenir meilleurs.
- le devoir d'être présent à tous les entraînements et tous les matchs quel que soit le temps.
- le devoir de prévenir à l'avance en cas d'absence.
- Le devoir d'être honnête avec l'entraîneur par rapport à son état de santé et ses motivations.
- Le devoir de respecter ses partenaires, les dirigeants du club et le matériel mis à disposition.
- Le devoir d'aider les jours de concours ou de championnats organisé par le club et de pouvoir jouer s'il y a le nombre de bénévoles suffisants.

En signant, une licence de pétanque, je m'engage à respecter ses règles tout au long de l'année. Dans le cas inverse, je peux être sanctionné par mon président et mon club.

Nom :

Prénom

Date :

Signature